



Bienvenue en Europe !



Quand un sentier de randonnée vous emmène de l'autre côté de la frontière, il est rare que vous vous en aperceviez tant les similitudes entre les deux pays ou régions sont présentes et les différences imperceptibles...

Les paysages se prolongent simplement, les rivières et cours d'eau continuent leur route comme si de rien n'était, les habitats sont bien souvent identiques et les us et coutumes ainsi que la langue parlée par les frontaliers restent les mêmes, à quelques nuances près !

C'est pourquoi, afin de maintenir, de préserver, voire d'améliorer cette cohérence, de part et d'autre des zones frontalières, un projet, cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional a été mis en place depuis 1992. Le dernier en date est le Programme « Flandre-Wallonie-Flandre » couvrant un espace à cheval sur la France et la Belgique d'une

superficie de 50 000 km² ! Son nom : « Interreg III », son objectif : faire en sorte que le public français et le public belge puissent bénéficier de la même qualité d'accueil des deux côtés de la frontière, par exemple sur les sites des monts de Flandre, à savoir, le parc départemental Marguerite Yourcenar en France et les sites du mont Kemmel, de Palingbeek et de Gasthuibossen en Belgique.

Pour cela, une signalétique et des brochures bilingues sont réalisées. Mais au-delà de simples panneaux, cette initiative communautaire vise à promouvoir la coopération transfrontalière pour assurer le développement harmonieux de ces régions limitrophes et à les aider à tirer profit au mieux de l'intégration européenne.

Alors, profitez-en, baladez-vous sans vous soucier du nom du pays car, au final, c'est l'Europe qui vous accueille !

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre - Westhoek



Balades en Nord : morceaux choisis

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre - Westhoek

N° 4

Sentier Yourcenar

Saint-Jans-Cappel, Heuvelland (B)

(8 ou 5 km - 2 h à 2 h 20 ou 1 h 15 à 1 h 40)

Balades en Nord : morceaux choisis

Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bailleul : Jardins des plantes sauvages au conservatoire Botanique National d'avril à octobre (03.28.49.93.07), Musée Benoît de puydt (03.28.49.12.70) ; Beffroi (03.28.43.81.00), maison de la dentelle (03.28.41.25.72), ferme brasserie Beck (03.28.49.03.90).

Boeschepe : Ondankmeulen « Moulin de l'Ingratitude » (03.28.42.50.24) – Promenades en attelage (03.28.42.51.00)

Godewaersvelde : Musée de la vie frontalière (03.28.42.08.52) ; Abbaye du Mont des Cats (03.28.43.83.60)

Méteren : promenades en attelage (03.28.41.17.26)

Mont noir : Résidence des écrivains (03.28.43.83.00), Parc Départemental du Mont Noir (03.28.42.55.02),

Saint Jans-Cappel : musée Marguerite Yourcenar (03.28.42.20.20), La Flandre à dos d'âne (03.28.48.78.48) ; promenades à cheval ou en calèche (03.28.49.00.10)

Steenwerck : promenade en roulotte de mai à octobre 3^e dimanche du mois et juillet et août 2 fois par semaine visite de la campagne et de la ville (03.28.44.20.04) ; Musée de la vie rurale (03.28.50.33.80) ; Poterie du Vieux-Bac (03.28.49.92.62)

Manifestations annuelles

Bailleul : carnaval le week-end de mardi gras (03.28.43.81.00)

Berthen : Fête de l'attelage le 15 août (03.28.42.51.00)

Boeschèpe : Fête à Raoul début juillet (03.28.42.21.72), fête à l'ancienne début août (03.28.42.51.25)

Godewaersvelde : Fête de la St Hubert 3^e dimanche d'octobre (03.20.09.76.22)

Steenwerck : Journée des métiers d'autrefois en mai ; fête du cheval de trait en juin (03.28.44.20.04) ; fête de l'eau et fête des chus (épouvantails remplis de pétards) en juin (03.28.49.94.78) ; journée des produits du terroir en août (03.28.40.20.04)

Saint Jans-Cappel : Feux de la Saint-Jean en Juin (03.28.50.38.50), Fête des Moissons en août (03.28.41.25.29)

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59 et dans les offices de tourisme).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT.

Renseignements

Office de Tourisme des Monts de Flandre : 03.28.43.81.00
Office de Tourisme de la Vallée de la Lys : 03.28.44.20.04

Rédactrice : Fanny Fouquet - Création : Alaviva Lille

Credit Photos : 1, 2, 3 : P. Delattre



Jacinthe des bois ①

Randonnée Pédestre Sentier Yourcenar : 8 ou 5 km

Durée : 2 h à 2 h 20 ou 1 h 15 à 1 h 40

Départ : Mont Noir, conciergerie

Suivre les bornes-carrefour numérotées du réseau pédestre franco-belge (voir au verso)

Carte IGN : 2403 Ouest

L'avis du randonneur :

Ce circuit parcourt les trésors naturels des monts de Flandre : réserves naturelles belges de Douvevallei et Broekelzen, site départemental du Mont Noir. Aux bornes 11 et 13, prudence en traversant. Certains passages très humides dans les réserves naturelles nécessitent le port de chaussures étanches.



Le bois du Mont Noir ou « Grand bois » ②

Vallon transfrontalier de la Douve (becque) ③



Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.randonnees-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

Conseil Général
Département du Nord

Sentier Yourcenar

(8 ou 5 km - 2 h à 2 h 20 ou 1 h 15 à 1 h 40)

Circuit 8 km : 11 - 95 - 10 - 9 - 8 - 14 - 13 - 39 - 40 - 41 - 62 - 58 - 93 - 94 - 73 - 99 - 11

Variante 5 km : 11 - 95 - 10 - 9 - 8 - 14 - 13 - 93 - 94 - 73 - 99 - 11

Départ : Mont Noir, conciergerie.

Côté route, dos à la conciergerie, longez à droite la RD 318 et rejoignez après 30 m la **borne 11** ; puis suivez la direction de la borne 95. Descendez à gauche la rue du Mont Noir puis, à la borne 95, virez à droite sur l'impasse n° 3582. Allez vers la **borne 10**. Notez en chemin le panorama sur le mont des Cats et la plaine flamande. Plus loin, un blockhaus témoigne du dernier conflit mondial.

A la **borne 10**, effectuez un bref crochet droite-gauche vers la **borne 9**. Au bas de la route (**borne 9**), allez à droite vers la **borne 8** et franchissez de suite à gauche la chicane d'accès à la réserve naturelle du Broekelzen. Des grandes herbes caractéristiques des zones humides sont observables : Grande Prêle et Epilobe hérissé. Longez la becuque (« ruisseau » en flamand) du Broekelzen.

Borne 8, continuez vers la borne 14. Franchissez la becuque et grimpez un escalier. Cheminez en périphérie du bois et longez des prairies humides gérées par pâturage bovin. A hauteur du platelage, avant de pénétrer à nouveau dans le bois, notez derrière la haie le jeune vignoble du Mont Noir. Contournez par la gauche la mare et grimpez à gauche. Au printemps, le sous-bois se couvre d'Anémone sylvie, Ficaire fausse renoncule et Jacinthe des bois. Le chemin sort du bois par un escalier et aboutit à la **borne 14**.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Sentier Yourcenar



Echelle : 0 250 500 m

Continuez à droite vers la **borne 13**. Empruntez un chemin creux bordé de charmes « têtards » et de houx. Rejoignez la route commerciale du Mont Noir, traversez et rejoignez en face la **borne 13**. Longez le magasin et, à l'arrière, descendez un sentier. Vue à gauche sur les monts Rouge et Kemmel.

Vous voici à l'intersection avec la variante courte. Continuez tout droit vers la **borne 39** ; en contrebas rejoignez la Douve. Le chemin part à gauche, passe sous la ligne du téléphérique du Mont Rouge (Rodeberg) et rejoint la chapelle Sainte-Godeliève - **borne 39**. En chemin, vignes du Mont Rouge.

Empruntez la route à droite (Scheminkelstraat) vers la **borne 40**. Passez à proximité du télésiège et du mini-golf, puis rejoignez la **borne 40**. Passez à la **borne 41**, traversez un bois et atteignez la **borne 62**, près du château Behaegel. Partez à droite et rejoignez la **borne 58**.

Borne 58, continuez en face jusqu'à la **borne 93**. Dirigez vous vers la **borne 94**.

Traversez prudemment la RD 223 et rejoignez le Mont-Noir Military Cemetery. Longez le cimetière où reposent 146 soldats britanniques, 2 canadiens et 1 australien morts à la bataille de la Lys (1918), ainsi que 84 français et 2 britanniques tués lors de la Seconde Guerre mondiale.

A l'intersection, grimpez à gauche vers la **borne 94** et entrez dans le bois départemental du Mont noir. Le chemin traverse la forêt de hêtres et de châtaigniers. A la **borne 94**, poursuivez à droite et franchissez le portique. Allez vers la **borne 73**. Remarquez les pins noirs ayant donné au Mont Noir son nom au début du XX^e S.

A

B

C

D

E

F

G

Avant le portique et la **borne 73**, descendez à gauche et aboutissez à la **borne 99**. Après une pause pour admirer le panorama, continuez en face et retrouvez la conciergerie.

Variante courte :

Emprunter ce chemin à droite (Scheminkelstraat). Franchissez la becuque de la Douve et grimpez un chemin équipé de marches. A l'intersection, descendez à gauche puis, à la route, poursuivez à droite. A la **borne 93**, dirigez vous à droite vers la **borne 94**.

Allez en 8.

1

2

3

4

5

6

7

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GENERAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

Extrait de la carte IGN 2403 Ouest - Convention n° 8924/IGN - Copyright 2008.



Ce projet a été cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional.

réalisé avec le concours de la Province de Flandre Occidentale (Provincie West-Vlaanderen), de Regionaal Landschap Westvlaamse Heuvels et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

